



CODEP 90 - Examen INITIATEUR CLUB

Épreuve de Réglementation

Belfort le 29 juin 2024

REFERENTIEL DE CORRECTION

NE PAS DISTRIBUER AUX STAGAIRES

Informations sur le candidat

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Nom :• Prénom :• N° de licence : | <ul style="list-style-type: none">• Total sur 40 points :• Note sur 20 |
|--|---|

Éléments de cadrage :

L'utilisation de document et de tous moyens de communication est interdite. L'épreuve dure 45'. Il est conseillé de lire l'ensemble des questions avant de débiter la rédaction des réponses qui doivent être lisibles.

1. Organisation de la plongée - Code du sport

Question 1 (1 point) : L'article **A.322-73** du code du sport, définit ce qu'est une palanquée. Donnez les caractéristiques principales de cette dernière (**Manque 1 thème = 0,5 point, manque 2 thèmes = 0**)

- Plusieurs plongeurs (minimum 2)
- Même durée
- Même profondeur
- Même trajet

Question 2 (2 points) Le code du sport définit dans l'article **A. 322-74** que, lorsqu'en milieu naturel, la palanquée en immersion est dirigée par une personne pour l'encadrer, celle-ci est titulaire d'une qualification mentionnée à l'**annexe III-15b**. En vous appuyant sur le code du sport et l'annexe à laquelle il se rapporte répondez par VRAI ou FAUX aux affirmations suivantes :

(0,25 points par bonnes réponses)

Lors d'une plongée en milieu naturel, le DP vous demande d'encadrer 2 PN1 pour une exploration dans l'espace 0 – 6 m car la réglementation vous autorise à le faire.	Vrai	Faux
Lorsque vous plongez dans l'espace 0 – 6 m, en milieu naturel, vous n'êtes pas obligé d'avoir un système gonflable au moyen de gaz comprimé vous permettant de regagner la surface et de vous y maintenir.	Vrai	Faux
En qualité de E1, alors que vous encadrez un plongeur en cours de formation permettant d'accéder à l'aptitude PE20 (Niveau 1) vous pouvez l'emmener dans l'espace 0 - 20 mètres ?	Vrai	Faux
En milieu naturel, lorsque vous encadrez, comme vous n'êtes pas autorisé à descendre au-delà de 6 m, vous n'avez pas besoin de 2 sorties indépendantes et deux détendeurs complets.	Vrai	Faux
Les PN1 ne dépassant pas l'espace 0 – 6m, ils n'ont pas besoin d'avoir un deuxième détendeur.	Vrai	Faux
Mon club organise des baptêmes en milieu naturel, dans un étang ne dépassant pas 6 m, je peux donc être directeur de plongée.	Vrai	Faux
En milieu artificiel de moins de 6 m je dois disposer obligatoirement d'une VHF pour appeler les secours.	Vrai	Faux
En milieu naturel pour encadrer une palanquée je dois obligatoirement détenir 2 sources d'air indépendante reliée à ma bouteille de plongée	Vrai	Faux

0,25 point par bonne réponse

Question 3 (1 point) : L'article **A322-72** du code du sport définit que sur le site de l'activité subaquatique, la pratique est placée sous la responsabilité d'un directeur de plongée. Citez les obligations et responsabilités du directeur de plongée **en milieu artificiel** : (**Manque 1 thème = 0,5 point, manque 2 thèmes = 0**)

- Il est présent sur le lieu de l'immersion ;
- Il s'assure de l'application des règles et procédures en vigueur ;

- Il est responsable techniquement de l'organisation et des dispositions à prendre pour assurer la sécurité des plongeurs ;
- Il est responsable du déclenchement des secours.

Question 4 (2 points) : L'ANNEXE III-15a et A. 322-98. Définissent les qualifications minimales qui permettent de tenir le rôle de directeur de plongée dans le cadre de l'exploration et de l'enseignement à l'air, en milieu artificiel ou naturel. En vous appuyant sur les connaissances que vous avez sur le code du sport, remplissez le tableau ci-dessous

Fonction	Brevet	CMAS	Diplôme d'état
Directeur de plongée en piscine ou fosse n'excédant pas 6 m	E1 – initiateur		BPJEPS plongée Stagiaire BPJEPS plongée
Directeur de plongée en exploration en milieu naturel	DPE – P5		
Directeur de plongée en formation en milieu naturel	E3 – MF1	Moniteur 2 étoiles	BEES 1 plongée DEJEPS plongée DESJEPS plongée

Question 5 (4 points) : Le paragraphe 4 définit le matériel d'assistance et de secours nécessaire sur le site de plongée. Citez l'ensemble du matériel de secours nécessaire :

- un moyen de communication permettant de prévenir les secours. Une VHF est nécessaire lorsque la plongée se déroule en mer au départ d'une embarcation support de plongée ;
- de l'eau douce potable ;
- un ballon auto-remplisseur à valve unidirectionnelle (BAVU) avec sac de réserve d'oxygène et trois masques (grand, moyen, petit) ;
- un masque à haute concentration ;
- un ensemble d'oxygénothérapie médicale normobare d'une capacité suffisante pour permettre, en cas d'accident, une prise en charge adaptée à la situation jusqu'à l'arrivée des secours médicaux, avec manodétendeur, débit-litre et tuyau de raccordement au ballon auto-remplisseur à valve unidirectionnelle (BAVU) ou au masque à haute concentration ;
- une couverture isothermique ;
- des fiches d'évacuation selon un modèle type en annexe III-19 ;
- un plan de secours.

4 points si l'ensemble du matériel est décrit, 2 points pour 7 à 6 éléments, 1 point pour 5 à 4 éléments, 0,5 points pour 3 à 2 éléments, 0 point si inférieur à 2 éléments ou s'il manque l'oxygénothérapie.

2. Contenu du MFT

Question 6 (1 point) : Vous encadrez Hugo 14 ans pour une séance piscine il a son niveau 1 depuis 2 ans. Répondez par vrais ou faux aux affirmations suivantes : **(0,25 point par réponse juste)**

- | | | |
|---|-----------------|-------------|
| Hugo peut accéder à la formation PE 40 | Vrai | Faux |
| Hugo peut accéder à la formation PA20 | Vrai | Faux |
| Hugo peut accéder à la formation NITROX élémentaire | Vrai | Faux |
| Hugo peut évoluer en autonomie dans l'espace 0 - 6 m en milieu artificiel | Vrai | Faux |

Question 7 (2 points) détaillez les prérogatives de l'initiateur E1

- Directeur de plongée, surveiller et organiser des séances en piscine ou fesse de plongée dont la profondeur n'excède pas 6 m, s'il est âgé de 18 ans ou plus. **(0,75 point)** ;
- Enseigner, sauf avis contraire du président du club, la plongée au sein d'un club, du débutant au plongeur N2 dans l'espace 0- 6 m en milieu artificiel comme naturel. Dans le dernier cas la plongée se déroule sous la responsabilité d'un E3 **(0,75 point)** ;
- Valider les compétences du diplôme de plongeur Niveau 1 en milieu artificiel. La délivrance de ce diplôme se fait sous la signature du Président de club. Le numéro figurant sur son tampon doit être le numéro figurant sur sa carte Initiateur E1.**(0,75 point)** ;

Question 8 (5 points) Quelles sont les formations accessibles aux jeunes plongeurs au sein de la FFESSM complétez le tableau ci-dessous relatif aux « conditions de pratique en milieu naturel en enseignement ou en exploration

Espace d'évolution	Age des plongeurs	Niveau de pratique	Compétence minimum encadrant	Effectif max. de la palanquée hors encadrants
0 – 1 mètre	< 8 ans	1re étoile de mer	E1 ou guide de rando. sub. en exploration*	8
		2e et 3e étoile de mer		
0 – 2 mètres	8 – 10 ans	Baptême	E1	1
0 – 3 mètres	10 - 14 ans			
0 – 6 mètres	8 – 14 ans	Formation de plongeur de bronze	E1	1 - (2 en fin de formation)
		Plongeur de bronze	E1	2
		Plongeur Argent	E1 ou GP en exploration	2+1 P1 minimum ou 1+2 P1
0 – 12 mètres	10 – 12 ans	Plongeur d'or	E2 ou GP en exploration	2+1 P1 minimum ou 1+2 P1
0 – 20 mètres	12 – 14 ans			

0,25 points par bonne réponse.

3. LA FFESSM – Statuts et règlements

Question 9 (1 point) : Vous êtes chargé du cours de réglementation de vos niveaux N1. Vous abordez la licence fédérale. Indiquez la durée de validité

La licence dispose de plus de 15 mois de validité du 1^{er} septembre de l'année A au 31 décembre de l'année A+ 1. **(1 point)**

Question 10 (1 point) qui peut délivrer un CACI et quel est sa date de validité ?

Par tout médecin **(0,5 point)** ;

Valable 1 an **(0,5 point)**.

Question 11 (2 points) Au sein de la FFESSM qu'appelle-t-on les organes déconcentrés ? Comment sont-ils organisés ? Quels sont leurs rôles ?

- Localement des instances ont été créées pour représenter la FFESSM. Ces Organes Déconcentrés sont les Comités Régionaux, Interrégionaux et Départementaux. **(0,5 point)**
- Ils sont constitués et organisés en associations déclarées. **(0,5 point)**
- Ils ont pour rôle de relayer la politique nationale de la FFESSM et de rapporter les problématiques. Il existe également des commissions régionales et départementales calquées sur le découpage et le fonctionnement des commissions nationales qui représentent les activités aquatiques de la région et du département. **(1 point)**

Question 12 (1 points) : Pour quelle durée est élu un président de club ?

Cela dépend des statuts du club associatif. Le mandat ne peut cependant pas excéder 4 ans. **(1 point)**

Question 13 (1 points) : au sein de la FFESSM, de quelle commission nationale dépend la plongée bouteille.

La Commission Technique Nationale. **(1 point)**

Question 14 (2 points) : Citez 1 commission nationale sportive (autre que celle de la plongée en bouteille), 1 commission nationale culturelle et 1 commission nationale scientifique de la FFESSM.

Commissions Sportives :

Apnée
Hockey subaquatique
Nage avec palmes
Nage en eau vive
Orientation subaquatique
Pêche sous-marine
Plongée souterraine
Plongée sportive
Tir sur cible

Commissions Culturelles

Archéologie subaquatique ;
Audiovisuelle ;
Biologie et environnement.

Commissions scientifiques

Juridique
Médicale et de prévention

0,75 points par bonne réponse.

Questions 15 (1 point) par qui et comment est élu le président de la FFESSM ?

Les représentant des associations sportives et des structures commerciales agréées (SCA/SCIA) élisent le président de la FFESSM **(0,5 points)** ;

Est élu président de la FFESSM la personne en tête de liste pour lequel est exprimé la majorité simple des voix **(0,5 points)**.

4. La responsabilité

Question 16 (2 points) : sur le bord du bassin, l'un de vos plongeurs en formation se déséquipe avec vous. Votre bouteille écrase le masque de votre deuxième élève qui était équipé de verres correctifs. Expliquez quelle est la responsabilité engagée et pourquoi ? comment va être réparé le préjudice subi par l'élève.

- Il s'agit de la responsabilité civile qui sera engagée **(1 point)** ;
- Le préjudice subi est matériel, la commission d'infraction et le caractère intentionnel n'est pas caractérisé, l'assurance ayant délivré la responsabilité civile remboursera le dommage causé **(1 point)**.

Question 17 (3 points) : Lors d'une plongée en enseignement en milieu naturel que vous encadrez descendez sur 7 mètres pour faire un vidage de masque à votre PN1. Un incident se produit, ce qui provoque sa remontée rapide à la surface. En sortant, ce dernier se plaint de malaises et il est évacué par les pompiers vers l'hôpital pour un examen. Quelle est la responsabilité qui est engagée ? pour quelle raison ? quel est le risque ?

- Il s'agit de la responsabilité pénale **(1 point)** ;
- En effet il s'agit d'une infraction à la réglementation **(1 point)** ;
- En fonction des résultats de l'enquête, le guide de palanquée et le DP pourront comparaître devant un juge dans le cadre d'une infraction pénale **(1 point)**.

5. Le CACI

Question 18 (1 points) : Quel est la durée de validé du CACI en plongée bouteille ?

La durée du CACI doit être de moins de 1 an pour **(1 point)** :

6. Les EPI

Question 19 (1 point) : Définissez l'acronyme EPI et quel est son rôle ?

- Équipement de protection individuelle. **(0,5 point)** ;
- C'est un dispositif ou moyen destiné à être porté ou tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa sécurité ainsi que sa santé. **(0,5 point)**.

Question 20 (1 point) Donnez un exemple d'EPI-SL soumis aux dispositions du code sport ?

- Le masque. **(1 point)**

7. Les valeurs de la république par le sport

Question 21 (2 points) : Citez les valeurs de la FFESSM

- Plaisir
- Respect
- Partage
- Dépassement de soit

4 valeurs = 1 point, 3 valeurs 0,5 point, 2 valeurs ou moins = 0

Question 22 (3 points) Citez les 7 ECOGESTES du plongeur citoyen

- J'adhère aux valeurs de la FFESSM
- Je respecte l'éthique du sport
- Je suis attentif à la mixité
- Je m'intéresse à l'environnement
- Je déploie des activités Handisub®
- Je favorise les partenariats en milieu scolaire et universitaire
- Je favorise l'insertion par le sport

7 valeurs = 3 points, 4 valeurs 1,5 point, 2 valeurs ou moins = 1 en dessous de 2 = 0